

# Ma forêt, j'en fais quoi?

## gestion agricole des forêt et des bois

### Objectifs

- Acquérir les connaissances relatives aux rôles de nos forêts ; - Appréhender la réglementation d'un point de vue de propriétaire et de gestionnaire, exploitant forestier ; - Apprendre les pratiques et les techniques adéquates à la gestion et à la valorisation durable et en toute sécurité des forêts ; - Découvrir l'intérêt de valoriser ses bois et en apprendre plus sur les potentiels débouchés.

### Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

### Contenu

- Présentation de la forêt dans le Lot : état des lieux d'un point de vue biodiversité, économique, social et environnemental ;
- Présentation des organismes gérant la forêt dans le Lot ;
- Point sur ses forêts : le parcellaire, que puis-je concrètement faire avec mes forêts ;
- Etude de cas concrets et visites de parcelles : description de parcelle, document de gestion durable, plan de gestion ;
- Etude d'un calendrier de travaux : que faire de ses bois durant les 10 années à venir ;
- Comment organiser les travaux selon la réglementation ? Quels sont mes droits ? ;
- Point sur les bonnes pratiques et la sécurité ;
- Quelle valorisation, quels débouchés ?

### Modalité d'enseignement

présentiel

### Dates, lieux et intervenants

**22 nov 2022** 46  
09:30 - 17:30 (7hrs)

**29 nov 2022** 46  
09:30 - 17:30 (7hrs)

### Financier(s)



### Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 22/11/2022

### Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA

### Plus de renseignements

Aurore Péguin  
formation-adearyl@orange.fr  
ADEAR du Lot  
Place de la Halle  
46320 ASSIER

Tel. 07 86 81 56 50

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

**Taux de satisfaction : %**

Repas partagé



**Modalités d'accès :** Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription, 10 jours avant la formation.

Yann CLEMENT, technicien forestier au CRPF Occitanie

Yann CLEMENT, technicien forestier au CRPF Occitanie